

Société à mission : MAIF dévoile son comité de mission chargé de suivre l'exécution de ses engagements

Pionnière de l'entreprise à mission en France, MAIF franchit une nouvelle étape en installant son comité de mission chargé de s'assurer que ses actes sont en adéquation avec sa raison d'être et ses engagements sociaux et environnementaux. Les 10 membres qui composent le comité ont pour rôle de suivre l'exécution de la mission, et présenteront à cette fin un rapport en vue de l'Assemblée Générale.

Le comité de mission est présidé par Nicole Notat, co-rédactrice en 2018 avec Jean-Dominique Senard du rapport « L'entreprise, objet d'intérêt collectif », qui a été à l'origine de la création par la loi PACTE de la qualité de société à mission.



Un comité de mission rassemblant experts de la société civile et représentants de la mutuelle

MAIF réunit aujourd'hui pour la première fois **son comité de mission, une instance chargée de suivre l'exécution de la mission qu'elle s'est fixée**. Ce comité, prévu par la loi Pacte, est un des éléments qui distinguent les sociétés à mission de celles qui ont opté uniquement pour l'adoption d'une raison d'être.

Conformément aux nouveaux statuts de société à mission adoptés lors de la dernière assemblée générale MAIF, il réunit 10 personnalités.

Présidente

- Nicole Notat, co-rédactrice du rapport « L'entreprise, objet d'intérêt collectif »

Autres membres externes

- Yann Algan, doyen de l'Ecole d'affaires publiques de Sciences-Po et Professeur d'économie
- Salomé Berlioux, fondatrice et directrice générale de l'association Chemins d'avenirs qui œuvre pour l'égalité des chances entre les territoires
- Alain Grandjean, président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- Blanche Segrestin, co-coordinatrice de la Chaire « Théorie de l'entreprise, modèles de gouvernance et de création collective » à Mines Paris Tech.

Membres internes

- Sihem Ben Salah, conseillère auprès des sociétaires à la délégation de Bordeaux
- Nicolas Boudinet, directeur Général Adjoint
- Clémence Lerondeau, chargée de communication à Niort
- Laurent Pertusa, administrateur MAIF
- Annick Valette, administratrice MAIF et vice-présidente du conseil d'administration de MAIF

Ces dix membres sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du Président et du Directeur Général. Ils sont désignés pour une période de 2 ans, renouvelable. Le comité de mission peut se réunir aussi souvent que nécessaire compte tenu de ses attributions, et au moins une fois par semestre. Il est habilité à procéder à toute vérification qu'il jugera opportune et se fera communiquer tout document nécessaire au suivi de sa mission.

Participent également au comité (sans en être membre) : Dominique Mahé, Président, Pascal Demurger, Directeur Général et Franck Carnero, Chief Mission Officer de la MAIF.

Assurer la conformité des actions de MAIF avec ses engagements sociaux et environnementaux

Convaincue que seules les entreprises qui placent la recherche d'impact positif sur leur écosystème parviendront à une performance durable, MAIF a inscrit dans ses statuts sa raison d'être et cinq objectifs sociaux et environnementaux qui irriguent l'ensemble de ses décisions et actions. Le comité de mission sera chargé de suivre l'exécution de la feuille de route pour évaluer les progrès accomplis au regard de chacun de ces objectifs, rappelés ci-dessous :

- Placer **l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités** ;
- **Favoriser**, par une attention sincère, **l'épanouissement de ses acteurs internes** au sein d'un collectif engagé ;
- **Contribuer à la construction d'une société plus solidaire** à travers ses activités ;
- **Contribuer à la transition écologique** à travers ses activités ;
- **Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées** dans la recherche d'impacts positifs.

Notre raison d'être

« Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous la plaçons au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions. C'est notre raison d'être. »



Dominique Mahé
Président de MAIF

« Je salue l'installation de ce comité, essentiel à la mise en œuvre effective de la qualité d'entreprise à mission, votée par nos élus en juillet dernier. C'est une nouvelle étape qui s'ouvre aujourd'hui pour MAIF, portée par l'adhésion pleine et entière de son corps social, salariés et militants et de ses sociétaires, qui soutiennent et font vivre au quotidien un engagement fort et déterminé de la mutuelle pour le mieux commun. Et je suis confiant dans le fait que, stimulée par ce comité de mission, portée par le conseil d'administration et la direction générale, MAIF continuera à renforcer son utilité et son impact positif sur la société. »

Pascal Demurger
Directeur Général de MAIF



*« En devenant entreprise à mission, MAIF a choisi de renforcer son impact en rendant ses engagements mesurables et opposables. C'est précisément de ce suivi et de cette communication qu'est chargé notre comité de mission dont la première réunion s'est tenue aujourd'hui. Je suis convaincu que c'est en cherchant, à travers chacune de nos actions, à avoir un impact positif sur notre écosystème, que nous ferons la démonstration qu'un autre modèle d'entreprise, performant et durable, est possible.
Je remercie chaleureusement les membres de ce comité de mission d'avoir accepté de nous accompagner dans cette démarche. Leur expertise et leur esprit critique constructif seront précieux pour nous pousser à aller plus loin encore. »*



Nicole Notat
Présidente du comité de suivi de la mission

*« Les entreprises ne se réduisent pas à la recherche de profit. Face aux enjeux sociétaux et environnementaux, elles peuvent aussi faire partie de la solution en adoptant une vision de long-terme et en contribuant à l'intérêt collectif. Pour l'entreprise comme pour ses parties prenantes, l'engagement est source de création de valeur partagée.
A ce titre, je suis très heureuse de présider le comité de suivi de MAIF. Avec l'ensemble des membres du comité, nous entendons mener cette mission avec la plus grande indépendance et endosser un rôle d'aiguillon pour pousser MAIF à avoir un impact positif sur la société qui soit le plus significatif possible. »*



assureur militant

A propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2019. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Contacts Presse MAIF

Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr
05 49 73 75 86

Marie-Laure Robin

marie-laure.robin@maif.fr
05 49 73 89 47

Contacts Presse CLAI

Amaury Cagol

amaury.cagol@clai2.com
07 55 58 06 46

Annexe : présentation des membres du comité de mission

- **Yann Algan**

M. Yann Algan est le Doyen de l'École d'Affaires Publiques de Sciences Po. Il est également Professeur d'économie à Sciences Po depuis 2008. Ses travaux portent notamment sur l'économie collaborative et numérique. En 2009, il a reçu le Prix du meilleur jeune économiste français. Ses livres portant sur la confiance et la société française ont fait l'objet de plusieurs distinctions.

- **Sihem Ben Salah**

Ayant rejoint la MAIF en 2010, Mme Sihem Ben Salah est aujourd'hui conseillère auprès des sociétaires à la délégation de Bordeaux. Elle est très engagée à titre personnel dans des projets associatifs en lien avec le handicap, la solidarité plus largement et le respect de l'environnement.

- **Salomé Berlioux**

Experte de l'égalité des chances ayant commencé sa carrière en cabinets ministériels, Mme Salomé Berlioux est fondatrice et directrice générale de l'association Chemins d'avenirs, qui accompagne des milliers de jeunes des territoires ruraux dans la construction de leurs parcours académiques et professionnels. Auteure en 2019 des "Invisibles de la République" et de "Nos campagnes suspendues" en 2020, elle a été missionnée l'an dernier par Jean-Michel Blanquer et lui a rendu un rapport sur le thème : "Orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes".

- **Nicolas Boudinet**

Arrivé à la MAIF en 1995 et après avoir occupé différents postes de direction, M. Nicolas Boudinet est Directeur général adjoint en charge de la Stratégie, de la Marque et des Offres. Il est également Directeur général du fonds d'investissement dédié aux start-up : MAIF Avenir. Il fait partie des soutiens de la première heure au lancement du magazine So Good. A titre plus personnel, il est engagé dans le sport et l'éducation par le sport.



assureur militant

- **Alain Grandjean**

Spécialiste de l'environnement et économiste, Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, associé co-fondateur du cabinet Carbone4, M. Alain Grandjean est membre du Haut Conseil pour le Climat. Il est également co-auteur de plusieurs livres portant sur la transition énergétique et écologique et animateur du blog "Les chroniques de l'anthropocène".

- **Clémence Lerondeau**

Spécialiste des medias sociaux Mme Clémence Lerondeau a travaillé au Service d'Information du Gouvernement, chez Publicis consultants et à Greenpeace France. Elle travaille au sein de la communication à la MAIF depuis 2017. Engagée dans des causes environnementales, elle est très active notamment au sein de Surfrider Foundation Europe à La Rochelle.

- **Nicole Notat (Présidente)**

Experte en questions sociales et environnementales, Mme Nicole Notat est co-rédactrice du rapport "L'entreprise, objet d'intérêt collectif", publié en 2018, qui a été à l'origine de la création par la loi PACTE, de la qualité de société à mission. Elle est membre de la Commission climat et finance durable de l'Autorité des marchés financiers. Elle a également fondé l'agence de notation sociale Vigeo Eiris en 2002, qu'elle a présidée jusqu'en 2020.

- **Laurent Pertusa**

Depuis 2016, M. Laurent Pertusa siège au conseil d'administration de la MAIF, dans laquelle il milite depuis 2004. Fervent défenseur de l'égalité des chances, il est engagé auprès des élèves défavorisés sur les plans économique, social et culturel. Le développement durable, les enjeux du numérique et l'Histoire sont autant de domaines qui l'intéressent.

- **Blanche Segrestin**

Mme Blanche Segrestin est co-coordinatrice de la Chaire "Théorie de l'entreprise, modèles de gouvernance et de création collective" à Mines Paris Tech, où elle est également professeure en sciences de gestion. Elle a co-rédigé différents ouvrages qui proposent une relecture de l'entreprise, de ses missions et de ses responsabilités. Ses travaux l'amènent à préconiser des changements de gouvernance et de droit pour concilier innovation, environnement et justice sociale.

- **Annick Valette**

Aujourd'hui vice-présidente de la MAIF, Mme Annick Valette siège au conseil d'administration depuis 2012. Elle est également Présidente de MAIF Investissement Social et Solidaire (MISS) qui soutient, par de l'investissement ou du financement, des entreprises socialement innovantes et performantes et générant un impact social, sociétal ou environnemental positif. Elle est également très impliquée dans le milieu associatif : le mal logement, l'accès à l'emploi et le handicap.